

INSCRIPTIONS COLLEGE ET LYCEE FRANÇAIS DOMINIQUE SAVIO ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

I. CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

1. Scolarisation d'enfants issus d'un établissement public ou privé sous contrat en France ou d'un établissement à l'étranger conventionné par l'AEFE, **dans la limite des places disponibles**.
Priorité aux enfants de nationalité française.
2. Scolarisation d'enfants français, issus d'un autre système éducatif, **dans la limite des places disponibles**, et après examen du dossier pour accord d'inscription aux tests d'évaluation.
3. Scolarisation d'enfants camerounais ou étrangers tiers issus d'un autre système éducatif, **dans la limite des places disponibles**, et après examen du dossier pour accord d'inscription aux tests d'admission.

II. LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION DIRECTE

(Procédure concernant la scolarisation d'enfants citée au point 1 des conditions générales d'inscription.)

Documents communs pour les demandes d'inscription au collège et au lycée :

- Fiche d'inscription dûment complétée et signée ;
- Lettre motivant la demande d'inscription ;
- Justificatif d'autorité parentale pour les tuteurs légaux autres que les parents ;
- En cas de divorce : copie de la décision de justice ;
- EXEAT** (*certificat de radiation*) de l'établissement précédent ;
- Dossier scolaire : bulletins scolaires de l'année en cours et des 2 dernières années ;
- Avis de Passage** : bulletin du 3^{ème} trimestre comportant la décision d'orientation (à transmettre dès la fin du conseil de classe pour une rentrée en septembre) et copie de la fiche de dialogue pour les élèves admis par la commission d'appel ;
- 3 photos ;
- Dossier médical d'urgence Savio, complété et signé ;
- Copie des pages des vaccinations obligatoires du carnet de santé + fièvre jaune ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile chef de famille (souscrite au Cameroun) ;
- Formulaire droit à l'image dûment complété et signé ;

Elèves de nationalité française :

- Extrait d'acte de naissance ;
- Copie livret de famille ;
- Copie pièce d'identité, justifiant de sa nationalité (passeport, CNI,...) + Carte consulaire.

Elèves des autres nationalités :

- Copie d'acte de naissance ;

Documents supplémentaires pour les demandes d'inscription en lycée :

- Formulaire d'autorisation permanente de sortie dûment complétée et signée ;
- Livret scolaire (inscription en Terminale) ;
- Relevé de notes des épreuves anticipées (inscription en Terminale) ;
 - Relevé de notes du baccalauréat pour les demandes de redoublement en Terminale (après accord de notre chef d'établissement) ;

Droits de 1^{ère} inscription :

- Certificat d'admission** : délivré par le service financier, après dépôt complet du dossier d'inscription et règlement des droits de 1^{ère} inscription soit : **300 000 FCFA** ou 457,35€,
 - Par chèque à l'ordre de : **APE EFDS GI** ;
 - Par Carte Bleue ;
 - Sur présentation du bordereau de versement des espèces sur le compte de l'APE EFDS GI.

| | | | |
|--|--------------|--------------------|-----------|
| RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE | | | |
| (Uniquement pour le versement d'espèces) | | | |
| BANQUE : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUES (SGBC – BONANJO) | | | |
| TITULAIRE COMPTE : APE EFDS GI | | | |
| CODE BANQUE | CODE GUICHET | N° COMPTE | CLE |
| 10003 | 00100 | 05000339587 | 56 |

Attention : Les droits de 1^{ère} inscription ne sont pas remboursables.

⚠ Au-delà du 10 juin 2016, les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Manuels et fournitures scolaires :

Les manuels et les fournitures scolaires sont à la charge des familles. Les listes seront disponibles au lycée et mises en ligne à partir du mois de juin.

Frais de scolarité et d'examens – Conditions de règlement :

- **Droits de première inscription** : 457,35 €/ enfant (300 000 fcfa)
- **Droits de réinscription** : 76,22 €/ enfant (50 000frs)

| | Français | | Camerounais | | Etrangers Tiers | |
|--|----------|------------------|-------------|------------------|-----------------|------------------|
| | Euro | Fcfa(*) | Euro | Fcfa(*) | Euro | Fcfa(*) |
| Pré-élémentaire et Élémentaire | 2 650 | 1 738 000 | 3 634 | 2 384 000 | 4 083 | 2 678 000 |
| 1^{er} cycle (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) | 3 717 | 2 438 000 | 5 250 | 3 444 000 | 5 854 | 3 840 000 |
| 2^{ème} cycle (2^{nde}, 1^{ère}, Terminale) | 4 040 | 2 650 000 | 5 731 | 3 759 000 | 6 363 | 4 174 000 |

- **Frais d'examens** :
 - Frais d'inscription au D. N. B. : 62 670 F CFA, soit 95,54 €
 - Frais d'inscription aux Epreuves Anticipées : 73 100 F CFA, soit 111,44 €
 - Frais d'inscription au baccalauréat : 120 170 F CFA, soit 183,20 €
- **Réduction «famille nombreuse»** : à partir du 3^{ème} enfant, scolarisé à D. Savio.
- **Conditions de règlement** : En conformité avec les décisions prises par le conseil de gestion, les frais de scolarité sont appelés en deux tranches (40% de la facture des frais d'écolage à régler avant le 15 octobre de l'année N et 60 % de la facture des frais d'écolage à régler avant le 15 février de l'année N+1). Le non-respect de ces règles entraîne la radiation de l'élève.
- **Bourse scolaire** : pour les élèves français, se rapprocher du Consulat Général de France à Douala